



CONSEIL MUNICIPAL DU 05.07.2016

COMPTE-RENDU PROCES VERBAL DE SEANCE

Présents : Mmes Anny SANLAVILLE, Marie-Thérèse RIGAUDIER, Aurélie VARRIER, Agnès BOCQUEL, Dominique GUINET, Sylvie PERMEZEL, Christine NAVARRO, Irène CHINOUNE. MM Emmanuel GENIQUET, Didier ALBAN, Frédéric BRU, Gilles LEMOINE, Thierry LABRUYERE, Christophe MOYNE, Franck BERNARD, Philippe MOREL.

Pouvoirs :

Éric URIDAT à Emmanuel GENIQUET
Daniel DELAGNEAU à Irène CHINOUNE

Absente :

Christine ABDILLA

Sylvie PERMEZEL est désignée secrétaire de séance.

Questions Diverses :

- Porcherie d'Ars sur Formans : Sylvie Permezel
- Personnel Ecole : Thierry Labruyère

ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte rendu du conseil municipal du mardi 7 Juin 2016.

Délibérations :

- Avis sur l'adhésion de Villars les Dombes au Syndicat Intercommunal de distribution d'eau potable.
- Avis sur la convention de groupement de commande avec Saint Didier de Formans pour les travaux au chemin Vert.
- Décisions budgétaires modificatives.

Examen de devis.

Compte rendu de commissions et syndicats.

Questions diverses.

Informations.

Le compte rendu du conseil du 7 juin est approuvé.

DELIBERATIONS :

I – AVIS SUR L'ADHESION DE LA COMMUNE DE VILLARS LES DOMBES AU SIEP

Emmanuel Geniquet rend compte de la dernière Assemblée Générale du 7 avril 2016 où le Syndicat Intercommunal de distribution d'eau potable a voté à l'unanimité l'adhésion de la commune de Villars les Dombes au SIEP. Conformément à l'article L5211-18 du CGCT, les Communes membres du Syndicat doivent à leur tour délibérer afin d'accepter cette adhésion pour que Monsieur le Préfet puisse prendre un arrêté élargissant le périmètre d'intervention du Syndicat. Il précise que cette augmentation du périmètre permettra d'optimiser le puit de captage de Monthieux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité vote l'adhésion de la commune de Villars les Dombes au SIEP.

I I – AVIS SUR LA CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LA COMMUNE DE SAINT DIDIER DE FORMANS POUR LES TRAVAUX DU CHEMIN VERT

Cette convention a été envoyée en pièce jointe avec la convocation du conseil municipal afin que chaque conseiller en prenne connaissance. Mme le Maire donne la parole à Didier Alban qui précise que le groupement n'est créé que pour la passation d'un marché public de travaux. Ce groupement de commandes permettra d'optimiser l'offre du marché mais chaque commune restera maître de ses travaux concernant le chemin Vert. Conformément à la convention, une commission d'Appel d'Offre doit être créée. Elle doit être composée d'1 membre titulaire et 1 membre suppléant pour chaque Commune. Ces membres doivent être désignés parmi les membres ayant voix délibérative de la Commission d'Appel d'Offres permanente. Mme le Maire de Sainte-Euphémie (commune désignée comme coordonnateur) est présidente de la commission de droit.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- Autorise Mme le Maire à signer la convention de groupement de commande avec la commune de St Didier de Formans
- Nomme :
Didier Alban, membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offres créée
Emmanuel Geniquet, membre suppléant.

II I – DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES

Suite à la réfection complète de la classe de CM1, il a été décidé de changer un vidéo projecteur. Il est donc nécessaire d'abonder l'opération 163 de la somme de 500 €, et de diminuer l'opération 186 de la même somme. La dotation de solidarité rurale ayant été versée à la commune avec 3 800 € de plus que le prévisionnel inscrit au budget et suite à la décision d'embaucher un apprenti CAP petite enfance pour la prochaine rentrée scolaire de septembre, Emmanuel Geniquet propose les transferts et inscriptions de crédits suivants d'une part :

Section d'investissement					
DEPENSES			RECETTES		
OP - 186		- 500.00 €			
OP - 163	Matériel informatique	500.00 €			
TOTAL		0.00			
Section de Fonctionnement					
DEPENSES			RECETTES		
6411	Personnel titulaire	1700.00 €	74124	Dotation de solidarité rurale	3800.00 €
6417	Rémunération Apprenti	2100.00 €			
TOTAL		3800.00 €			3800.00 €

D'autre part, la trésorerie de Trévoux nous a informé de la nécessité de prendre une DM technique (opérations d'ordre) de 3.80 € nécessaire pour l'amortissement des subventions. Elle se décompose comme suit :

Section d'investissement					
DEPENSES			RECETTES		
020	Dépenses imprévues	- 3.80 €			
13818-040	Subventions d'Equipement	3.80 €			
TOTAL		0.00			
Section de Fonctionnement					
DEPENSES			RECETTES		
022	Dépenses imprévues	3.80 €	777-042	Quote part subventions	3.80 €
TOTAL		3.80 €			3.80 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité approuve ces inscriptions et transferts de crédits.

IV – EXAMEN DE DEVIS

TRAVAUX DE RENOVATION, MISE AUX NORMES ET EXTENSION DE LA SALLE POLYVALENTE :

Une réunion des associations a eu lieu le 15 juin 2016 pour présenter le projet en présence de l'architecte ; celui-ci a été validé dans son ensemble. La salle ne sera pas accessible au public entre le 1^{er} mai 2017 et 30 septembre 2017. Il est donc nécessaire de démarrer les études et diagnostic dès le mois de juillet afin d'être prêt pour avril 2017.

Didier Alban présente les différents devis des entreprises consultées pour les missions SPS Sécurité et Protection de la Santé (quatre entreprises consultées) et Contrôle technique (trois entreprises consultées). La commission travaux propose de retenir pour la mission SPS et Contrôle technique la société QUALICONSULT pour un montant global de 5748.00 € TTC.

Pour le diagnostic amiante et plomb, l'entreprise RPP Diagnostic pour un montant de 1622.40€ TTC

Pour l'étude géotechnique, l'entreprise GEOTEC pour un montant de 1740.00 € TTC.

Nous remercions l'architecte Laurent Chassagne et la société Vtech qui se sont bien investis dans le projet.

Après étude, le conseil municipal à l'unanimité retient ces entreprises pour les montants proposés.

CHANGEMENT DU FOUR DU RESTAURANT SCOLAIRE :

Mme le Maire donne la parole à Emmanuel Geniquet qui précise que le four actuel du Restaurant Scolaire n'est pas un « four de mise en température » comme préconisé pour la liaison froide mise en place avec le fournisseur de repas, mais un « four de chauffe ». Afin de prévenir une panne définitive en cours d'année, il convient de le changer. Quatre entreprises ont été consultées. Deux réponses ont été reçues.

Après étude, le conseil municipal, à l'unanimité, retient l'entreprise BBFC pour le four CFE710 RT pour un montant de 3951.00 € TTC.

Le délai de livraison sera demandé par Emmanuel Geniquet qui sera également chargé de prévenir les utilisatrices de ce matériel de la date de livraison.

Pour ce qui concerne le four existant, il sera proposé à la vente, sans doute pour une association, le Club Agility est intéressé.

COMPTE RENDU COMMISSIONS ET SYNDICATS :

SIEP : Assemblée Générale du 16 juin 2016 : Emmanuel Geniquet

- Rapport annuel du délégataire (2015) Nantaise des Eaux : 3 millions de m3 d'eau ont été utilisés pour 2 millions facturés et donc 1 million de m3 perdu dans la nature ! Les débits mètres posés devraient être vérifiés plus souvent.
 - A noter que la qualité de l'eau est conforme à la norme.-
 - Présentation de l'impact de la loi NOTRe sur les syndicats. Chaque syndicat pourrait être dissous en 2020 et chaque communauté de communes devrait en reprendre la gestion. Cela risque de poser d'importants problèmes, surtout par exemple si la production d'eau potable existante se situe alors sur une autre communauté de communes. Ce sujet sera abordé en temps voulu.
 - L'Assemblée Générale d'Automne sera organisée à SAINTE EUPHEMIE le 19/10/2016
- Monsieur Labruyère rappelle le problème de changement de compteur qui a été mal monté, qui fuyait. Malgré le changement de société intervenant pour le changement des compteurs, le travail n'est pas mieux exécuté.

La canalisation Route de Trévoux sera changée.

SMICTOM : Assemblée Générale du 29 juin 2016 : Sylvie Permezel

Sylvie Permezel rappelle que Monsieur MONTESSUIT Président du SMICTOM a la possibilité de se déplacer pour venir présenter le bilan du tri. Le Conseil dans son ensemble est très intéressé et rendez-vous sera pris. Dans le courant du mois de juillet, le site internet du SMICTOM01 sera opérationnel.

ASSOCIATION LA RECYCLERIE DOMBES VAL DE SAONE : Gilles Lemoine

Cette association présente un résultat excédentaire pour l'exercice 2015 de 27 401.00 €. C'est une association créatrice d'emploi, 23 emplois de créés après 4 ans d'existence et qui travaille aussi sur la réinsertion. La Recyclerie est aujourd'hui un outil performant sur le territoire Dombes Val de Saône pour son développement socioéconomique et protection de l'environnement.

Commission Finances :

Le compte rendu de la réunion de la commission a été envoyé à tous les conseillers. Un rendez-vous sera pris avec le représentant de l'Agence France Locale concernant le déblocage de l'emprunt, un soir après 19 h.

QUESTIONS DIVERSES :

Porcherie d'Ars sur Formans : Sylvie Permezel demande si le rapport rendu par le commissaire enquêteur a été reçu en Mairie. Mme le Maire précise qu'elle n'a pas pris le temps de la lecture du rapport mais qu'il est bien arrivé en mairie.

Ecole : Thierry Labruyère souhaite être informé des résultats de sa demande lors du précédent conseil municipal. Mme le Maire indique que la nouvelle organisation des temps des agents en charge du temps scolaire et périscolaire a été présentée lors d'une réunion qui a eu lieu le 4 juillet dernier. Effectivement cette nouvelle organisation aboutie à une réduction du temps de travail de l'agent contractuel, aujourd'hui avec toutes les données, elle prendra sa décision prochainement.

Informations :

Une présentation des grands enjeux du territoire et de la stratégie touristique du Département de l'Ain sera faite à la salle des fêtes de Trévoux le 13/07 par Damien Abad, Député et Président du Département de l'Ain.

Assemblée Générale des Maires de France du Département de l'Ain le 28/10/2016 à 11h, lieu à préciser.

PNR : Thierry Labruyère demande si Mme le Maire a signé le courrier commun, la réponse est oui.

Invitation de M. le Préfet de l'Ain pour tous les Maires du Département dans les salons de la Préfecture le 12/07/2016, Mme le Maire ne s'y rendra pas.

Commission Urbanisme le 8 juillet 2016 à 16h00.

Séance levée à 22h02.

Date du prochain conseil le 30/08/2016